

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18552 - 72EME ANNÉE

La Réunion mon péi

Le PCR et Témoignages honorés lors de la Semaine créole



Exposition hier au Barachois, à l'initiative de la Section communiste de Saint-Denis.

Dans le cadre de la Semaine créole, la Section PCR de Saint-Denis organisait hier une action saluant le rôle du Parti communiste réunionnais et celui de Témoignages dans la valorisation de la langue créole et de l'histoire de La Réunion.

Aujourd'hui, la langue créole a droit de citer. Cela ne s'est pas fait sans combats, qui s'inscrivent dans la lutte menée par le peuple réunionnais pour conquérir des libertés. Ces batailles sont aussi marquées par la solidarité avec d'autres peuples en lutte. C'est pourquoi la Section communiste de Saint-Denis a organisé une exposition visant à valoriser cette histoire hier au Barachois. Pour cela, elle a

utilisé des articles de Témoignages présentés accrochés à une corde à linge, aux côtés de la banderole rappelant le nom de l'action : La Réunion mon péi.

Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la semaine créole. Tous les jours, Témoignages publie en effet tous les jours, sous la signature de Justin, une page en créole. C'est la fameux Oté, complété par un Kozman pou la rout. Ce sont donc des

milliers de textes en langue créole qui sont accessibles via Internet à des lecteurs du monde entier.

Outre des articles de Justin, la Section PCR de Saint-Denis avait également exposé une sélection d'articles portant sur différents thèmes : les Enfants de la Creuse, la lutte pour l'égalité, l'Ordonnance Debré, la solidarité avec les Chagosiens, le changement climatique. Cette matinée était placée sous la



Georges Gauvin et Justin.

présidence de Georges Gauvin, en présence de camarades venus de l'Ouest et de l'Est soutenir l'action des communistes de Saint-Denis.

Ary Yée Chong Tchi Kan a ouvert les interventions en insistant sur l'implication de Témoignages, depuis 72 ans, et du PCR, depuis 58 ans, dans la vie politique de La Réunion. Ginette Sinapin, directrice de Témoignages, a montré ce que représente pour les Réunionnais l'héritage des luttes menées par son journal pour la défense des droits des habitants de notre île, et notamment celui de s'exprimer dans leur langue maternelle.

Justin, observateur de la vie publique

Georges Gauvin est intervenu au sujet de Justin. En effet, depuis 10 ans, il a pris en charge cette chronique quotidienne en langue créole. Depuis 40 ans, Justin est un observateur attentif de la vie publique réunionnaise. Georges Gauvin a expliqué le sens de cet engagement dans cette signature collective.

Maurice Gironcel a évoqué la place de Témoignages et du PCR dans la lutte menée par les Réunionnais dans l'émigration. Quand des milliers de jeunes sont partis en France pour travailler dans l'industrie et les services, ils se sont organisés dans l'Union générale des travailleurs réunionnais en France (UGTRF). Chaque semaine, la lecture de Témoignages était un moment attendu.

Camille Dieudonné est revenue sur

l'épisode du départ des victimes de l'Ordonnance Debré. Elle était présente dans l'ancien cinéma Rio, quand les communistes ont organisé une émouvante cérémonie de départ pour soutenir leurs camarades condamnés à l'exil pour des raisons politiques.

Puis ce fut au tour d'Alain Dreneau, secrétaire du Comité de solidarité Chagos Réunion de donner un coup de projecteur sur les luttes menées aux côtés des Chagossiens, un peuple chassé de son pays pour que soit construite la base militaire de Diego Garcia. Il a annoncé la venue prochaine d'Olivier Bancoult, représentant du Groupe Réfugiés Chagos.

Ary Yée Chong Tchi Kan est ensuite de nouveau intervenu. Il a tout d'abord commenté la « une » de Témoignages qui rappelait la démission des deux députés communistes Paul Vergès et Elie Hoarau, parce que le gouvernement avait fait voter une loi interdisant l'égalité aux Réunionnais, texte contre lequel les députés socialistes avaient refusé de déposer un recours au Conseil constitutionnel. Cette démission allait permettre d'accélérer la mise en œuvre de l'égalité qui était promise dès le 1er janvier 1947 dans la loi du 19 mars.

Solidarité avec des causes mondiales

Ary Yée Chong Tchi Kan a ensuite expliqué le combat mené par Paul Vergès dans la lutte contre le changement climatique. Ce fut d'abord

en 1997 la conférence de presse de Paul Vergès et de Philippe Berne, montrant l'importance du changement climatique malgré les moqueries dont fut l'objet cette intervention à l'époque. Puis il y eut le vote à l'unanimité de la proposition de loi du parlementaire réunionnais faisant de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale en 2001. Cela a entraîné la fondation de l'ONERC, Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique, institution présidée par Paul Vergès. Et Ary Yée Chong Tchi Kan de constater que malgré le fait que Paul Vergès assure depuis 15 ans la présidence de l'ONERC, aucune télévision de La Réunion ne lui a donné la parole pour parler du changement climatique alors que la conférence de Paris sur le climat était sous les feux de l'actualité.

Enfin, un hommage a été rendu à Safre Richemont, cheville ouvrière de l'exposition, ainsi qu'à Simone Yée Chong Tchi Kan. C'est en effet son association qui a réalisé la banderole. C'était l'occasion de mettre en valeur ce travail, qui valorise des produits déjà utilisés comme des vêtements pour réaliser des créations originales, tels que des sacs à main.

Cette action se prolongera par un appel à projet de la Section communiste de Saint-Denis, visant à enrichir le patrimoine culturel constitué par la bibliothèque de textes en créole parus sous la signature de Justin.

M.M.

Édito

La Francophonie dans l'océan Indien se fera-t-elle avec La Réunion ?

C'est au cours de ce mois de novembre que se tiendra le Sommet de la Francophonie à Madagascar. Les initiatives se multiplient dans notre région. La dernière en date est la signature d'un partenariat entre la Commission de l'océan Indien et l'Agence universitaire de la Francophonie. Cet accord couvre notamment la formation, l'éducation, la recherche et le numérique. On pourrait donc y voir une brique dans la construction d'une Université de l'océan Indien, sur la base d'un héritage de la colonisation commun à tous les pays de notre région : l'utilisation de la langue française.

Mais une fois de plus se pose la question du rôle que La Réunion pourra jouer dans cette affaire. En effet, force est de constater que notre île reste à l'écart des décisions au sein de cette organisation, car c'est la France qui parle à sa place. Or, la France ne se situe pas dans l'hémisphère Sud, elle est bordée par la mer Méditerranée et par l'océan Atlantique, pas par l'océan Indien. Elle n'est pas non plus une ancienne colonie, elle était la puissance coloniale qui a dominé cette région du monde aux côtés des Britanniques. Sa présence à la table de la Commission de l'océan Indien s'explique par La Réunion.

Dans les années 1970, les partis progressistes de la région ont décidé d'unir leurs forces pour construire un projet commun de développement, sous le mot d'ordre Océan Indien zone de paix. La Réunion avait pleinement sa place, et le Parti communiste réunionnais était un des membres de cette conférence des partis progressistes. Tout a basculé quand à la suite d'une initiative mauricienne, c'est le choix d'une organisation d'États qui a été préféré. La Réunion n'étant pas un État

indépendant, elle a été exclue des membres fondateurs de la COI, au même titre que les Comores qui étaient dans une grave instabilité politique liée à des coups d'État d'anciens membres de l'armée française. Ces violences faisaient suite à la volonté de faire respecter le résultat du scrutin d'autodétermination de 1974, qui avait décidé de l'indépendance du TOM des Comores.

Finalement, l'entrée de La Réunion dans la COI a été possible, mais n'étant pas un État, cela dut se faire au nom de la France. Ceci étant, on aurait pu croire que la présence de la France n'allait être que symbolique, et que Paris allait laisser les Réunionnais gérer leurs affaires dans ce domaine. Car après tout, sans les Réunionnais, la France ne siègerait pas à la COI. Mais à Paris, les vieilles idées ont la vie dure. En août 2014, le nom de La Réunion a été rayé de la déclaration finale du Sommet des chefs d'État de la COI, en présence de François Hollande. Puis le gouvernement a créé une entité dénommée France Océan Indien qui ajoute à La Réunion tous les autres territoires de l'océan Indien sous administration française, mais revendiqués par les Comores, Madagascar et Maurice.

C'est pourquoi l'approche du Sommet de la Francophonie et les initiatives qui en découlent posent question. Les Réunionnais seront-ils encore spectateurs de décisions prises par la France avec nos voisins, sur un sujet qui engage notre avenir. Car La Réunion est aussi un pays où le français est la langue officielle, et a donc des atouts à faire valoir dans ce domaine. Seront-ils utilisés, ou alors isolés dans notre région, au profit de la relation exclusive avec la France ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Valorisation de la langue créole Réunionnaise : la section communiste de Saint-Denis lance un Appel à projets



À l'occasion de la semaine créole, suite à son exposition au Barachois, ce 30 octobre 2016, la section communiste de Saint-Denis constate que le journal "Témoignages" est la plus importante bibliothèque de textes en créole, à La Réunion. Elle salue l'exceptionnel travail d'écriture des contributeurs bénévoles. L'ensemble de ces textes à caractère éditorial constitue un observatoire vivant de la vie publique réunionnaise. Autant de matériaux participent à la reconnaissance de la langue réunionnaise et à la valorisation de la dignité réunionnaise.

Compte tenu de ce constat, la section communiste de Saint-Denis décide de lancer un appel à projets pour enrichir ce patrimoine culturel, faciliter son accès par le plus grand nombre et soutenir les initiatives des chercheurs.

La section communiste vous remercie par avance et vous prie d'adresser vos propositions à notre référent : Georges Gauvin.

In kozman pou la rout

« Zanfordan i plèr pa, i gingn pa tété ! »

Ala in kozman, moin pèsonèl, mi èm pa. Pou kosa ? Pars, konm zot i konpran, d'après sak in bonpè d'moun i pans i fo souplègné pou gingn in n'afèr é si i kroi azot sak i souplègn pa i gingn pa arien. Bin son di alor ? I fo plègné pou gingn son di ? Mèm si sé son di ? Si zanfordan i plèr pa, i pé di, in promyé z'afèr sé ké li lé malad. Si li tèt epa galman, li lé malad. Zot i koné bien promyé kriyé nou la fé an nésan sé pou déploiyé nout poumon pou nou respiré. Aprés kan nou la kriyé souvan dé foi sé pou défann anou kont in danzé. Alor, siouplé, arète ansèrv kozman-la, a tor é an travèr é prézant sa konm in idéal dan la vi. Pars sé sa mèm k'i fé k'i rokoné pa nout droi pou vréman é i pans l'apré fé anou in sharité. Myé vo la zistis ké la sharité. Kosa zot i anpans ? Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé !

Justin

Plus d'un million de personnes traitées avec des médicaments très efficaces

Commémoration chaleureuse en faveur de l'union du peuple réunionnais

Ce dimanche 30 octobre à 16 heures, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées dans le cimetière du Père Lafosse à Saint-Louis pour participer à la traditionnelle cérémonie commémorative en hommage à nos ancêtres esclaves restés sans sépulture. Organisée par la Mairie de Saint-Louis, cette cérémonie, chaleureuse et émouvante, a été marquée à la fois par la qualité des interventions de plusieurs élus, militants culturels et responsables politiques, ainsi que par les prestations musicales de jeunes artistes.



Yvan Dejean et des camarades de plusieurs sections communistes ont salué la mémoire de nos ancêtres morts sans sépulture.

Après plusieurs interventions très intéressantes d'élues saint-louisiennes, en particulier l'adjointe au maire déléguée à la Culture, la parole a été donnée à Yvan Dejean, ancien élu saint-louisien et co-secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais, qui était accompagné des représentants de plusieurs Sections de son organisation. Il a notamment souligné que « vouloir effacer de la mémoire des peuples l'histoire de leurs ancêtres est un crime que les esclavagistes ont commis en privant de sépulture une partie des ancêtres réunionnaises et réunionnais ».

Il a ajouté que « notre société, métissée dès son origine, fait que chacune et chacun d'entre nous doivent descendre d'une ou d'un de ces esclaves jetés à la poubelle de l'oubli. Nous, leurs descendants, nous n'oublions rien. Aujourd'hui,

comme hier, nous sommes là, toutes et tous en communion pour nous souvenir de nos ancêtres et leur rendre hommage ».

Fidèles au combat du Père Jean Lafosse

Yvan Dejean a conclu son intervention en déclarant : « nous sommes réunis autour de cette stèle, érigée par Paul Vergès, en ce lieu symbolique, qui doit rester dans la mémoire de tous les Réunionnais. Merci à toutes et à tous de partager ensemble ce recueillement. Merci aux organisateurs qui nous ont permis de nous rassembler pour cette cause mémorielle ».

Avant que la cérémonie se termine par un dépôt de fleurs devant cette

stèle par l'ensemble des participants, Patrick Malet, maire de Saint-Louis, a également plaidé avec force en faveur de l'union du peuple réunionnais afin que nous soyons toutes et tous fidèles au combat du Père Jean Lafosse, un prêtre anti-esclavagiste qui s'est battu au prix de sa vie pour l'abolition de l'esclavage. Ce combat aujourd'hui est la lutte solidaire et collective contre toutes les oppressions et inégalités dont sont victimes nos compatriotes, notamment les plus pauvres.

Rappelons que ce lundi à Sainte-Suzanne aura lieu également une telle cérémonie commémorative, en présence notamment d'enfants des écoles de la commune conduite par le maire et dirigeant communiste Maurice Gironcel.

Correspondant

Otè

La lang kréol konmp in rishès an plis pou nou, pa konm in mizèr !

Somann kréol la fini é d'aprè sak moin la romarké la pa lo konba pou nout lang ké d'in bout a l'ot La Rényon la mète an valèr. Sanm pou moin, la mète anlèr lo folklor : folklore dann la kuizine épi détournman nout kuizine, folklore dann la mizik é détournmann nout mizik, folklore dann nout kiltir an zénéral avèk an plis in détournman.

Alon solman anparl la lang kréol : konm moin la gingn la shans viv lontan nana dé shoz la mark amoin é moin lé pa paré pou obliyé... Mi souvien kan Alain Armand-in moun koni koméla-té i vien la télé pou li ésplik son rézon dann la lang kréol, l'avé touzour plizyèr sipo d'kolonyalism té i antour ali pou anpèsh ali kozé. Kisa lété lo éro la-dan, Lo sèl ga té i koz kréol sansa la bann sipo d'lo kolonyalism.

Kan bann partizan l'ékol an kréol la komans réklam la plas nout kréol dann l'ékol, konbien salté la di dsi zot-é bann salté in pé tout modèl. Par ébzanzot i vé zanzan lé zot i rèss dann l'ignorans. Par ébzanzot z'ot prop zanzan i koz pa kréol. Par ébzanzot sak i vé k'i koz kréol i vé l'indépandans La Rényon. Par ébzanzot ankòr demoun i koz kréol i réisi pa dan la vi.

Momandoné la di anou kréol rényoné l'aprè mor, l'aprè disparète. Pou kosa ? Pars bann paran, sirtou bann momon, i koz arienk fransé avèk z'ot pti bout moun. Pou kosa ankòr ? Pars bann rényoné lé intélizan é zot i konpran bien ké an déor d'lo fransé na poinn salu. Alé oir lo fransé la zamé été ataké, solman lo kréol rényoné i domann son plas é tout son plas.

Final de kont, lo kréol rényoné lé pli vivan ké zamé éoplis i sava, oplis dbann rényoné i vé k'i rokoné son droi é sé sak bann sondaz i di plizanplis é plizanplis la lang kréol i aparète konm in rishès an plis pou nou pa konm in mizèr pou nou.

NB Si sa i plé azot, kan zot sar anparmi, alé parl la lang kréol La Rényon zot va oir, ankòr zordi, koman in pé i réazi. Konbien konba solman pou an avoir lo droi di : « La lang kréol »La Rényon !

Justin